# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Deepfreeze Refrigerants Inc. 2695 Slough Street Mississauga Ontario Canada

Duracool System Seal 114 gm. 4 ounce

#### SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

Identité du	produit	Duracool Sy	ystem Seal	114 gm. 4	ounce
Référence	du fabricant	2695 Slough	Street	Ū	

Mississauga

L4T 1G2 905 671 4222

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures.. In Canada & The United States: Call CHEMTREC (800) 424-9300. 

Bien de consommation...... Oui.

HMIS...... Santé: 1 incendie : 4 réactivité : 1.

Cotes de danger :

Classement NFPA...... Santé: 1 incendie : 4 réactivité : 1.

#### **SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS**

Présentation des urgences...... Extrêmement inflammable . Danger extrême. Contact avec le liquide peut causer des engelures . Récipient est sous pression. Contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas perforer. Ne brûlent pas. N'obtenez pas dans les yeux ou les vêtements. TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. Effets potentiels sur la santé : Contact avec la peau ...... Contact avec le liquide peut causer des brûlures et d'engelures graves. La peau peut être 

Inhalation......Les vapeurs denses de ce produit peuvent réduire l'oxygène disponible pour la respiration.

Prolonger l'Inhalation du contenu peut causer une irritation.

SECTION 03: INFORMATION SUR LES COMPOSANTS				
INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	% POIDS		
Isobutane	75-28-5	30-60		
Propane	74-98-6	30-60		
Mélange de silanes	Trade Secret	10-30		
Methanol	67-56-1	0.1-1.0		

# SECTION 04: DESCRIPTION DES PREMIERS SOINS À PORTER EN CAS D'URGENCE

Contact avec les yeux	. Si le tissu oculaire est gelé, consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement
·	les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les
	paupières supérieures et inférieures. Si irritation, douleur, gonflement, larmoiement,
	photophobie ou persiste, consulter un médecin dès que possible .
Contact avec la peau	. Cas de gelure, consulter un médecin immédiatement ; ne pas frotter les zones touchées ou
·	rincez-les à l'eau. Afin de prévenir d'autres dommages de tissu, n'essayez pas de dévêtir
	gelés des zones gelés. Si gelures n'a pas eu lieu, immédiatement et soigneusement laver
	la peau avec du savon et l'eau contaminée.
Ingestion	. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir .
Inhalation	. Déplacer la victime à l'air frais. Si a cessé de respirer, pratiquer la respiration artificielle. Si
	le battement de coeur absent, donner des compressions cardiaques externes. Moniteur de
	respiration et le pouls. Consulter un médecin.
Plus d'informations	. Note au médecin ; traiter selon les symptômes.

#### **SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Classe d'inflammabilité...... Extrêmement inflammable.

Moyens d'extinction...... Le dioxyde de carbone, POUDRECHIMIQUE, brouillard d'eau ou de mousse.

# SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

ou diriger son écoulement vers un endroit sûr, par exemple à l'aide de pulvérisations de brouillard.

# SECTION 07: PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, DE L'EMPLOI ET DE MANIPULATION

Précautions pour la manipulation......Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards de ce produit de pulvérisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et vêtements. Éloigner loin de la chaleur, les étincelles et des flammes. Utiliser dans une zone bien ventilée. Ne pas entreposer près de cylindres, contenant de l'oxygène comprimé ou autres oxydants forts. Laver soigneusement après manipulation . Supprimer les sources d'inflammation.

#### SECTION 08: MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

	ACGIH TLV		OSHA PEL		NIOSH	
INGRÉDIENTS	TWA	STEL	PEL	STEL	REL	
Isobutane	800 ppm	100 ppm	800 ppm	Non disponible	800 ppm	
Propane	2,500 ppm	Non disponible	1,000 ppm	Non disponible	1,000 ppm	
Mélange de silanes	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	
Methanol	200 ppm	250 ppm	200 ppm (260 mg/m3)	250 ppm (325 mg/m3)	200 ppm (260 mg/m3)	
Protection des yeux/visage						
Contrôles d'ingénierie appropriésL'évacuation par une ventilation locale est nécessaire pour maintenir le point d'utilisation ci-dessous sous la Valeur du Seuil de Limite si le personnel n'est pas protégé.  Limites d'exposition						

# SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique	Liquide.
Apparence physique	Incolore à jaune pâle.
Odeur	Odeur d'alcool fort.
Seuil de l'odeur (ppm)	Non disponible.
pH	Ne s'applique pas.
Pression de vapeur (lb/po2)	70.
Densité de vapeur (Air = 1)	Non disponible.
Taux d'évaporation (acétaté de n-butyle =	
Point d'ébuilition (° C)	
Teneur en COV	
Gravité spécifique	0,570-0.600.
Gravité spécifique (aérosol)	0,960-0,968.
Solubilité dans l'eau	
Projection de flamme aérosol	Non disponible .
Température d'auto-inflammation (properg	ol), 460° Ċ (860° F).
°C '	,,
Retour de flamme	Aucune donnée .
Point d'éclair (° C), méthode	Coupe fermée :-83.15 ° c (-117.7 ° f).
Limite inférieur d'inflammabilité (% vol.)	
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.).	9.5.

# SECTION 10: STABILITÉ DU PRODUIT ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter......Évitez les sources de chaleur et la flamme et la charge électrostatique.

Produits de décomposition dangereux ....... Décomposition thermique et combustion peuvent produire du monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Possibilité de réactions dangereuses........... N'a pas été signalé.

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE					
INGRÉDIENTS		LC50	LD50		
Isobutane		658 mg/L (Rat - 4heures)	Non disponible		
Propane		658 mg/L (Rat - 4heures)	Non disponible		
Mélange de silanes		Non disponible	Non disponible		
Methanol		64,000 ppm (Rat - 4heures)	5,628 mg/kg (Orale - Rat); 15,840 mg/kg (Peau -Lapin)		
Voie d'exposition					
SECTION	12: RENSEIGNEN	IENTS ÉCOTOXICOLOGIQUE	S		
Environnement	Toutes les infos	ne sont pas encore disponibles.			
SECTION 13:	INFORMATIONS S	SUR L'ÉLIMINATION DES DÉC	CHETS		
Méthodes d'élimination appropriées	Éliminer conforr	nément aux règlements les, provinces	et fédéraux.		
SECTION	14: INFORMATIO	N RELATIVES AU TRANSPOR	rT		
TMD (Canada - Road)			consommation ORM-D.		
SECTION 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRES					
Règlements de Canada :					
SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS					
Clause de non-responsabilité			e ces données ou les résultats obtenus abilité pour les dommages corporels ateurs ou des tiers, causés par le ont tous les risques avec l'utilisation se de danger du RPC et de la FDS CETTE FICHE EST VALABLE POUR strial Hygienists; CAS: Chemical supational Safety and Health, OSHA: s-Unis; TSCA: Toxic Substances permise; REL: Recommandé limite anique Volatile; SIMDUT: Système		
Version Révisée	AVR 28/2020				